

Semaine MONTAGNARDE dans le parc du MERCANTOUR La VALLEE DES MERVEILLES

Du Dimanche 29 Juin au Samedi 5 Juillet 2025



INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

RANDO ITINERANTE en REFUGES sur 7 jours

Randonnée sans accompagnateur diplômé - Parcours non reconnu - Indulgence de mise

Bon niveau requis (sentiers de montagne) - Dénivelé de 400 à 1000 m jour - Visite des Gravures avec guide.

Départ à 6 heures de ST GERMAIN - Rendez vous arrivée : Parking du lac des Mesches - TENDE

Sac à dos pour itinérance - Prévoir pique nique pour le premier jour - Prendre boîte hermétique (salade)

Hébergement en REFUGE - Gîte réservé pour : 15 personnes

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS - Formulaire à remplir sur le site.

Pour faciliter la gestion des participations, l'INSCRIPTION sur le site est INDISPENSABLE et OBLIGATOIRE.

BIEN LIRE les informations complémentaires définies pour la rencontre, afin de répondre et connaître les différentes demandes et options de participation. De plus, l'enregistrement informe le chargé d'itinéraires sur les questions posées et sur le nombre de participants. Suivi possible du nombre d'inscriptions par les participants (si connecté). Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable ci dessous, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, CONSULTEZ sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'INSCRIPTION et de PARTICIPATION, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS - Bien LIRE l'évènement sur le site en lecture grossie.

INSCRIPTION - RESERVATION : S'inscrire rapidement, avant le 31 MAI 2025

Versement ACOMPTE : Un chèque de 110 euros à l'ordre de Daniel SERRES encaissé, à remettre au club des Grisemottes. Cout estimatif entre 430 et 450 euros par personne pour 6 nuitées., hors co voiturage. Coût de la rencontre en attente de finalité. Prévoir mode de règlement (chèque - espèces - carte ?) pour les refuges. Aussi pour le covoiturage, les repas de midi, boissons particulières. Pas d'assurance d'annulation mise en place pour la rencontre et l'hébergement. Les premiers inscrits ayant versés l'acompte seront retenus.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser les chèques par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible. Chaque participant s'inscrit dans le cadre d'une démarche individuelle. Présence obligatoire à la réunion précédente la rencontre (information).

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés. Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ.

Mise en place du COVOITURAGE (Participation aux frais) - Le club n'organise pas le covoiturage - Rapprochez vous des conducteurs, lors des réunions.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévu et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est nécessaire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par les chargés d'itinéraires : contactez : Daniel SERRES

Retour INSCRIPTION (coupon + règlement) : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

<u>COUPON D'INSCRIPTION</u>			
Mme, Mr,	NOM :	Prénom :	
Adresse complète : Rue :		Code Postal :	Ville :
Adresse MAIL :@.....		N° Téléphone : / / / / / / / /	
Votre numéro de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N°			
Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour CO VOITURAGE OUI / ____ / NON / ____ /			
Bien REPONDRE sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues)			
<u>Chèques d'inscription</u> : à envoyer au club des Grisemottes			
Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, de la rencontre et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.			
fait à : _____, le _____		Signature : _____	
Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation			